

<u>2005</u>	CONTEXTE	HISTORIQUE DU MICRO CRÉDIT
ANNÉE INTERNATIONALE DU MICRO CRÉDIT	Le 18 novembre 2004, l'Organisation des Nations Unies a proclamé officiellement 2005 Année Internationale du Micro crédit. A cette occasion le Secrétaire Général Kofi Annan a expliqué que "l'accès durable au micro crédit contribue à atténuer la pauvreté en générant des revenus, en créant des emplois, en donnant la possibilité aux enfants d'aller à l'école, en permettant aux familles d'obtenir des soins médicaux et en donnant les moyens aux populations de faire les choix qui répondent le mieux à leurs besoins".	Le micro crédit a pris véritablement son essor dans les années 1980, bien que les premières expérimentations remontent au début des années 1970 avec la Grameen Bank au Bangladesh. En Afrique, les pratiques de micro finance sont encore plus anciennes: en effet, les premières coopecs ont été créées au cours des années 1960 dans des pays comme le Burkina Faso ou le Cameroun. Au Burundi, les coopecs ont fêté leurs 20 années d'existence au mois de mai 2005. D'autres institutions de microfinance ont vu le jour à partir des années 1990.
PHOTO	<u>OBJECTIFS:</u> ▪ Accroître l'accès au crédit, à l'épargne, à l'assurance et à d'autres services financiers pour les ménages pauvres afin d'améliorer leurs conditions d'existence ▪ Contribuer à réduire la pauvreté extrême et la faim de moitié d'ici 2015 ▪ Accroître la compréhension de la micro finance chez les populations ▪ Permettre aux institutions de micro finance d'être plus efficaces dans leur offre de crédit et renforcer la capacité des donateurs et des gouvernements à soutenir ces institutions	<u>CONCEPTS DE BASE:</u> ▪ Le micro crédit consiste à octroyer des petits prêts aux personnes pauvres pour les aider à développer leurs activités génératrices de revenus ▪ La micro finance s'étend à la fourniture de services financiers, y compris l'épargne, à l'ensemble des populations exclues du système bancaire ▪ Les systèmes financiers décentralisés ou institutions de micro finance sont les établissements qui offrent des services financiers de proximité aux populations démunies

IMPACT DU MICRO CRÉDIT	PLAN D'ACTION POUR LE BURUNDI	LISTE DES INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE
Plusieurs études ont démontré que: - la micro finance permet aux personnes pauvres de mieux pourvoir à leurs besoins vitaux et de les protéger contre les accidents de la vie; - l'utilisation du micro crédit permet de développer les économies locales par la croissance des petites entreprises; - en favorisant la participation économique des femmes, la micro finance leur donne du pouvoir et améliore les conditions de vie des foyers. <u>EXEMPLES:</u> ▪ En Bolivie, les clients ayant obtenu un micro crédit auprès de Banco Sol ont doublé leurs revenus en deux ans ▪ Des études menées au Kenya, en Inde et aux Philippines ont montré que le retour sur investissement des micro entrepreneurs a varié de 100% à 800% ▪ En Ouganda, une femme opérant une boutique a augmenté son revenu mensuel de 80% et elle a pu payer les frais scolaires de ses 4 enfants. Un autre crédit lui a permis de devenir le premier opérateur de téléphone payant dans son village. ▪ Au Burundi, des témoignages des femmes rizicultrices ont révélé que grâce au micro-crédit elles ont amélioré leur logement et ont scolarisé leurs enfants.	L'Année Internationale du Micro crédit représente une formidable opportunité pour étendre la portée des services de micro finance en encourageant les partenariats stratégiques entre le gouvernement, l'ONU, les banques, les ONG et les institutions de micro finance. En vue d'organiser et de faciliter le bon déroulement des activités, le PNUD a mis en place un Comité National de promotion composé des représentants des structures étatiques, des agences des Nations Unies, des donateurs, des ONG, des institutions de micro finance, du secteur privé, des médias et de la société civile. Les activités s'étaleront de juin à décembre 2005 et comprendront entre autres: ▪ Des émissions à la radio faisant connaître les principales structures de micro finance ▪ Des journées "portes ouvertes" dans les différents points de service ▪ La sensibilisation des associations dans toutes les communes du pays ▪ La production d'une vidéo ▪ Le montage d'une pièce de théâtre itinérante ▪ Un concours d'excellence et d'innovation avec remise de prix pour clôturer l'Année	<u>Réseau des Institutions de Microfinance – RIM</u> (# 25 19 58) <u>Structures membres du RIM</u> ▪ BNDE (# 22 28 88) ▪ Twitezimbere (# 22 18 04) ▪ CECM (# 21 33 75) ▪ FDC (# 22 19 63) ▪ COFIDE (# 30 22 79) ▪ COSPEC (# 928 585) ▪ COPED (# 24 46 27) ▪ BPB (# 22 12 57) ▪ UCODE (# 30 24 17) ▪ FSTE (# 22 72 00) <u>Structures non membres du RIM</u> FENACOBUCOOPEC (# 40 26 19) ▪ CODEC (# 21 89 02) ▪ MUTECH (# 24 50 88) ▪ Turame (# 24 91 61) ▪ CMCB (# 22 41 17) ▪ Fonds Islamique de Solidarité (# 84 51 08) ▪ Hope Fund (# 25 18 71) ▪ Jamii Bora (# 24 94 43) ▪ Fonds de solidarité des travailleurs de la santé (# 21 97 24) ▪ Fonds de solidarité des cadres judiciaires (# 22 95 67) <u>Fonds de Micro-Crédit Rural – FMCR</u> (# 24 55 88)